



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

téléphone

Question écrite n° 66626

## Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le fait que la question écrite n° 8233 posée au Sénat évoquait les zones blanches du téléphone portable et plus particulièrement l'obligation des opérateurs d'utiliser le cas échéant collectivement les pylônes qui sont implantés pour résorber une zone blanche. Elle citait l'exemple du pylône de *Bouygues Télécom* desservant Saint-Hubert et Bettelainville. Or la réponse ministérielle indique que dorénavant *Orange* est présent sur ce pylône mais que *SFR* reconnaît n'être toujours pas installé. Un tel constat confirme qu'il y a une carence de la part de *SFR*. Cela dure depuis plusieurs années et elle demande quelles sont les mesures qu'il envisage de prendre afin que cet opérateur desserve (enfin) la commune de Saint-Hubert.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66626

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 octobre 2014](#), page 8546

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)